



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 8 juin 2026

M<sup>e</sup> Johanne Skelling

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2026**  
**Notre dossier : 312-01077**  
**Dossier Régie : R-4334-2026**

---

Chère consœur,

Énergir a pris connaissance du calendrier procédural révisé ayant été déterminé par la Régie de l'énergie (« **Régie** ») dans la décision [D-2026-054](#) rendue le 2 juin 2026.

Énergir constate que la date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (« **DDR** ») qui lui seront adressées est le 18 juin 2026 et que ses réponses sont attendues le 7 juillet 2026, lui laissant un délai d'environ 2 semaines ouvrables considérant les congés fériés qui auront lieu au cours de cette période. Plusieurs employés seront en congé à un moment ou un autre durant cette période, de sorte qu'Énergir anticipe qu'elle ne sera malheureusement pas en mesure de respecter le délai du 7 juillet 2026. Par conséquent, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire, soit jusqu'au 16 juillet 2026 afin de transmettre ses réponses aux DDR.

Énergir a également pris connaissance des lettres déposées par certains intervenants demandant un report de la date prévue pour le dépôt de leur mémoire. À cet effet, Énergir ne s'opposerait pas à ce qu'un délai leur soit octroyé, pour autant que celui-ci ne dépasse pas le 7 août 2026 afin d'assurer le temps nécessaire aux DDR qu'Énergir pourrait vouloir poser et pour assurer une préparation adéquate de l'audience.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance  
MLL/ld